

# Rapport annuel 2023

Marchandises dangereuses





**Le projet «CUTnew» d'intégration des questions d'examen ADR dans l'examen théorique assisté par ordinateur n'a pas pu être mis en œuvre en 2023 comme prévu. C'est la raison pour laquelle l'examen de nouvelles demandes de reconnaissance à titre de centre de formation de base et de formation continue a été suspendu dans le secteur des marchandises dangereuses. Autre sujet central: conformément aux directives internationales ADR, la durée d'un cours polyvalent de base, y compris le cours de spécialisation de classe 1 et le cours de spécialisation sur les citernes, devrait être de quatre jours et demi. En Suisse, ces cours sont dispensés sur 4 jours. L'office fédéral des routes OFROU examine avec les instances internationales si ce type de cours peut continuer d'être proposé ainsi en Suisse. D'ici la décision, les organisateurs de cours continuent de proposer ce cours sur quatre jours.**

### **Reconnaissance en tant que centre de formation de base et de formation continue**

L'asa se trouve toujours en phase d'analyse et doit donc s'en tenir jusqu'à nouvel ordre à la décision de la commission Assurance qualité du 24.06.2021 selon laquelle aucune demande de reconnaissance en tant que centre de formation de base et de formation continue dans le domaine des marchandises dangereuses ne sera traitée.

L'analyse du temps nécessaire et des coûts est plus vaste qu'initialement prévu de sorte que l'asa doit réévaluer une conversion possible vers l'examen ADR électronique afin de déterminer les coûts pour tous les participants. Par ailleurs, l'asa souhaite aussi analyser plus précisément la couverture du marché. Afin de garantir la qualité de l'offre grandissante et le nombre élevé de cours proposés, un système d'évaluation des organisateurs de cours est mis en place.

Ces résultats seront de nouveau discutés et analysés au printemps 2024 avec la commission Assurance qualité. Le processus devrait ensuite pouvoir avancer.

L'asa établit la liste interne de tous les organismes souhaitant être reconnus en tant que centre de formation de base et de formation continue dans le secteur ADR/SDR. Ces organismes seront informés en temps voulu sur la suite de la procédure.

## Chiffres-clés essentiels

L'offre de cours est suffisante en Suisse dans le domaine ADR/SDR. Les 17 organisateurs de cours ADR/SDR y veillent sur tout le territoire suisse et dans toutes les régions linguistiques.

Le nombre de types de cours approuvés reste inchangé au cours de l'exercice. 65 nouveaux enseignants ont toutefois été agréés. En tout, ce sont 265 enseignants qui exercent dans ce secteur.

Types de cours approuvés	65
Enseignants agréés	265
Centres de formation ADR agréés (dont 2 centres de formations SDR)	17

**Illustration 1 : Nombre de centres de formation agréés, types de cours approuvés et enseignants agréés (Source : SARI, état au 31.12.2023)**

639 cours ont été réalisés en 2023. Ce sont 66 cours de moins que l'année précédente. 7094 certificats ADR ont été délivrés. Ce sont 217 certificats de moins qu'en 2022. S'y ajoutent 32 certificats SDR, ce qui représente moins de la moitié du nombre de certificats de 2022 (74). Pour évaluer l'évolution, la période de formation continue doit être prise en considération, celle-ci arrivera à échéance le 31.08.2024 dans le domaine du transport de marchandises. L'asa s'attend donc à nouveau à une hausse du nombre de certificats ces deux prochaines années.

Cours dispensés	639
Certificats ADR	7094
Certificats SDR	32

**Illustration 2 : Total des certificats imprimés en 2023 (Source : SARI, état au 31.12.2023)**

De façon inchangée, parmi les cours ADR proposés et suivis, le cours de recyclage est le plus fréquemment suivi (cf. illustration 3, point 8.5) avec 302 cours en tout en 2023. Nous en déduisons que les chauffeurs prennent très au sérieux leur obligation de formation continue dans le secteur des marchandises dangereuses. Nous pouvons prévoir que la plupart des certificats ADR 2023 seront prolongés à temps avec le cours de recyclage dans la dernière année de validité du certificat.

Le nombre de cours de base a continué de baisser par rapport à l'année précédente (cf. 8.1). L'asa part du principe que la modification intervenue en janvier 2023 du calcul des cours ADR sur plusieurs jours dans l'OACP passé de 2 jours à 1 jour joue un rôle essentiel. Le nombre de cours de spécialisation Classe 1 (cf. 8.3) et le nombre de cours sur le transport de marchandises dangereuses SDR Classe 7 (cf. 8.12 uniquement CH) sont à un bas niveau, comme prévu. En ce qui concerne la réalisation des cours de spécialisation Classe 1 et Citerne (cf. 8.10), une légère hausse de 105 à 114 cours est enregistrée (cf. illustration 3).

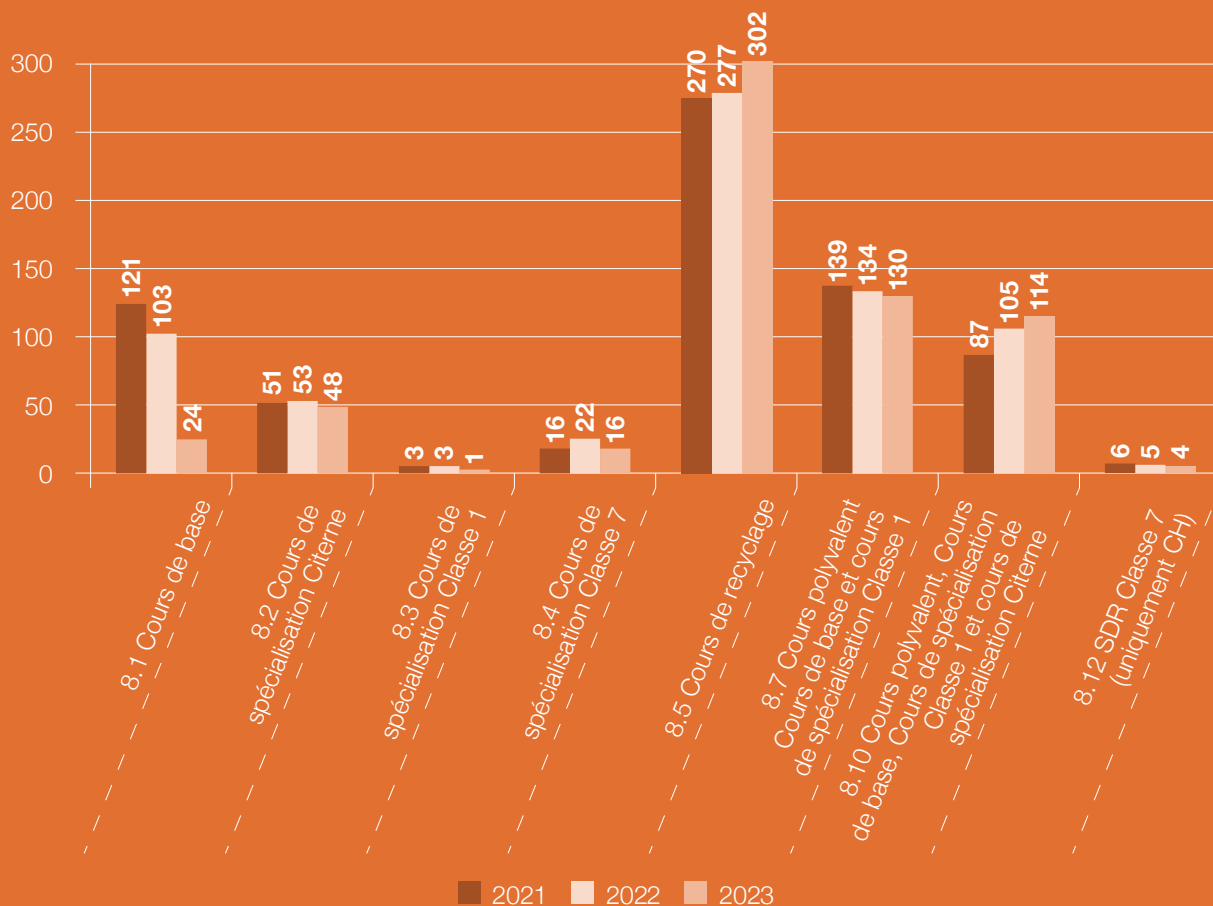
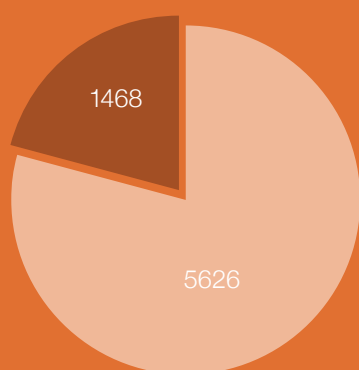


Illustration 3: Total des cours ADR/SDR réalisés par type de cours ces trois dernières années (Source: SARI, état au 31.12.2023)

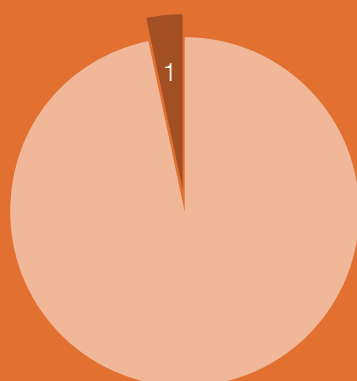
Certificats ADR 2023



- Participants aux cours avec PCC\* (Suisse et étrangers avec lieu de travail ou lieu de domicile en Suisse)
- Participants aux cours sans PCC\* (Suisse et étrangers avec lieu de travail ou lieu de domicile à l'étranger)

\*PCC = permis de conduire au format carte de crédit

Illustration 4: Certificats ADR imprimés en 2023, 7094 au total (Source: SARI, état au 31.12.2023)



- Participants aux cours avec PCC\* (Suisse et étrangers avec lieu de travail ou lieu de domicile en Suisse)
- Participants aux cours sans PCC\* (Suisse et étrangers avec lieu de travail ou lieu de domicile à l'étranger)

\*PCC = permis de conduire au format carte de crédit

**Illustration 5 : Certificats SDR imprimés en 2023, 32 au total (Source : SARI, état au 31.12.2023)**

## Assurance qualité

En 2023, les experts AQ de l'asa ont réalisé 17 audits journaliers au total dans le secteur des cours sur les marchandises dangereuses. Lors de trois audits seulement, de petites lacunes ont été constatées qui concernaient surtout la répartition entre la théorie et la pratique ou des divergences par rapport au programme de cours approuvé.

29 audits-éclair ont été réalisés pour les cours de formation continue du secteur des marchandises dangereuses. Un audit complémentaire a dû être ordonné pour un cours en raison d'une infrastructure insuffisante.

## **Journée d'information « Formation continue obligatoire »**

La journée d'information a eu lieu le 6 septembre 2023 au musée suisse des transports à Lucerne et a accueilli 199 participants. Un record de visiteurs en provenance de tous les secteurs de la formation continue obligatoire! En 2022, la journée d'information avait réuni 177 personnes, leur permettant de s'informer mais aussi d'échanger entre collègues.

Les participants ont reçu des informations au sujet des chiffres-clés essentiels, des nouveautés du centre administratif et des secteurs OACP, Marchandises dangereuses, Moniteurs de conduite, Deux phases et Assurance qualité. En faisait également partie un aperçu des futurs projets et développements. La réorganisation de l'examen OACP, qui implique des changements organisationnels et des adaptations pour l'ensemble de la branche, était au centre des discussions. Les nouvelles directives FCO et le catalogue optimisé des compétences d'action et des objectifs d'apprentissage ont également été abordés. Un apéritif dînatoire a clôturé la journée d'information, une occasion d'échanger et de discuter qui a été largement saisie. Les participants ont évalué très positivement la journée. Ils considèrent que la journée d'information est désormais bien établie et qu'elle représente un important moment de rencontre pour la branche.

asa – mars 2024